

OFFRE VÉLOS - CARS

SUR LE RÉSEAU RÉMI



DISPONIBLE
TOUTE
L'ANNÉE !

BOURGES > COSNE-COURS-SUR-LOIRE

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE			DU 1 ^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE	
		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	D. et Jours Fériés	D. et Jours Fériés
BOURGES	Gare Routière	08:30	13:00	18:25	09:00	15:00
LES AIX D'ANGILLON	Centre Culturel	09:04	13:34	18:59	09:34	15:34
SAINT-CEOLS	Église	09:16	13:46	19:11	09:46	15:46
BUÉ	L'Esterille	09:28	13:58	19:23	10:03	16:03
BANNAY	Les Hauts de Bussy	09:48	14:18	19:43	10:18	16:18
COSNE-COURS-SUR-LOIRE	SNCF	10:06	14:36	20:01	10:36	16:36
Numéro de voyage		18110-2	18110-4	18110-6	18110-16	18110-18

COSNE-COURS-SUR-LOIRE > BOURGES

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE				DU 1 ^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE	
		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	D. et Jours Fériés	D. et Jours Fériés
COSNE-COURS-SUR-LOIRE	SNCF	05:42		11:10	16:30	11:10	17:10
BANNAY	Les Hauts de Bussy	06:02		11:20	16:40	11:20	17:20
BUÉ	L'Esterille	06:24		11:42	17:02	11:42	17:42
SAINT-CEOLS	Église	06:36		11:54	17:14	11:54	17:54
LES AIX D'ANGILLON	Centre Culturel	06:53	08:26	12:11	17:31	12:11	18:11
BOURGES	Gare Routière	07:25	08:58	12:43	18:03	12:43	18:43
Numéro de voyage		18110-1	18110-3	18110-5	18110-7	18110-15	18110-17



Prise en charge jusqu'à
6 vélos maximum.



Les tandems
et vélos cargos
sont interdits.

Plus d'informations et réservations
auprès de Rémi la veille avant 17h au :

0 806 70 33 33 Service gratuit
+ prix appel

À savoir : la réservation se fait le vendredi avant
17h pour tout départ le samedi, dimanche et lundi.
À validation de votre réservation, un SMS de
confirmation vous sera envoyé.

Circuit et arrêt emport vélo toute l'année sur réservation
obligatoire pour garantie d'emport au 0806703333 la veille
avant 17h00 du lundi au vendredi et le vendredi avant 17h00
pour un déplacement le samedi, le dimanche ou le lundi. Se
présenter 10 minutes à l'avance. Une présentation spontanée
reste toutefois possible à titre dérogatoire mais elle pourra être
refusée de droit par le conducteur en cas de suroccupation ou
de contraintes d'exploitation. Le chargement des vélos sur le
rack dédié à l'emport vélo est de la responsabilité des usagers.

OFFRE VÉLOS-CARS

Scannez et découvrez toutes
les infos sur l'offre vélos-cars !



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

Rémi
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE
DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE